MOUY

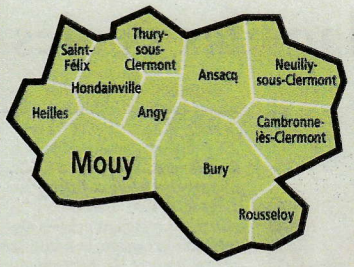

PHARMACIES DE GARDE :

Nouveau numéro pour les pharmacies de garde en Picardie : 3237. Il fonctionne pour l'ensemble de la région et permet de connaître les pharmacies de garde les plus proches de son domicile, 24 heures sur 24, tous les jours de l'année. Coût de l'appel : 34 centimes d'euro la minute.

GENDARMERIE 17 - POMPIERS 18 - SAMU-SMUR 15

CANTON DE MOUY

Angy 1210 Marie-Chantal NOURY 03 44 56 53 25 - **Ansacq** 277 Christine MARIENVAL 03 44 26 36 97 - **Bury** 3015 David BELVAL 03 44 56 52 54 - **Cambronne-Lès-Clermont** 1059 Jean-Pierre BLOT 03 44 73 00 06 - **Heilles** 603 Christian VAN PARYS 03 44 07 62 63 - **Hondainville** 609 Michèle BRICHEZ 03 44 56 57 32 - **Mouy** 5415 Anne-Claire DELAFONTAINE 03 44 26 86 40 - **Neuilly-sous-Clermont** 1679 Jean-Pierre THIEFFAINE 03 44 73 00 43 - **Rousseloy** 316 Didier ROSIER 03 44 56 42 01 - **Saint-Félix** 584 Patrick VONTHRON 03 44 07 51 84 - **Thury-sous-Clermont** 695 Philippe BOURLETTE 03 44 56 54 97

Bury

Réveillon

Le comité des fêtes de Bury organise le réveillon de la Saint-Sylvestre avec DJ le mercredi 31 décembre à 20h, salle multifonctions. Médaillon de foie gras, croustillant de Saint-Jacques avec julienne de légume, fromage, dessert... Rens. et inscriptions au 03 44 26 80 61 après 18 heures ou cdfbury@hotmail.fr

Tarif : adultes 60 euros, enfants de moins de 12 ans, 30 euros.

Mouy

Galette des rois

L'association Mouy Atac fêtera les Rois le samedi 10 janvier 2015 dès 18h30, salle de la mairie annexe, square Salvador Allende

Collecte de sang

Collecte de sang lundi 12 janvier de 15h à 18h30, salle des fêtes Alain-Bashung, place Sémart.

Saint-Félix

AG et ré-empoissonnement

L'assemblée générale des pêcheurs de Saint-Félix aura lieu le 17 janvier à 14 heures à la cabane de pêche rue du Moulin. Le ré-empoissonnement des étangs se fera le même jour. Le nettoyage des berges se fera le 27 février.

ANGY

Marie-Chantal Noury : «On commence à ressentir le changement»

Voilà neuf mois que Marie-Chantal Noury est devenue maire de la commune d'Angy au terme d'une campagne qui l'a opposée à l'équipe sortante conduite par Patrice Crépy. Si la majorité a changé, la situation reste malgré tout tendue dans la commune, à l'image du dernier conseil municipal qui a nécessité l'intervention de la gendarmerie. Entre les conflits latents et la gestion des dossiers, le début de mandature est chargé. Entretien avec Marie-Chantal Noury.

Marie-Chantal Noury est à la tête de la commune depuis 9 mois. Ses précédents mandats d'élue lui ont apporté une bonne connaissance des affaires communales.

Quand avez-vous pris la décision de vous présenter aux élections ?

C'était environ un an avant le scrutin. J'avais déjà été conseillère municipale (2001-2002 et 2010-2014) et adjointe (2002-2010) ce qui m'avait permis de toucher concrètement aux dossiers de la commune.

Vous avez remporté l'élection le 23 mars, avec trois voix d'avance. Quel souvenir gardez-vous de cette soirée ?

Lors du dépouillement, j'étais assise dans la salle, je n'ai pas entendu directement les résultats. On est venu me les annoncer. C'est un moment inoubliable, après une campagne dure. J'ai mis plusieurs semaines pour réaliser...

Vous découvrez alors la fonction de maire. Comment les choses se sont-elles passées ?

Après l'élection j'ai remarqué que l'attitude de certains amis change parce qu'on est subitement devenu maire. Pour ma part, j'ai essayé de ne pas changer et il a fallu trouver la bonne distance avec le personnel de mairie. J'ai d'ailleurs suivi une formation de management car au début, on peut se sentir un peu perdu. Je me rappelle d'un déjeuner avec le sous-préfet et tous les maires du canton qui a permis aux élus de faire connaissance et d'échanger. Cela a été utile.

La situation était tendue avec l'ancienne majorité. Comment s'est déroulée la passation ?

C'est simple : il n'y en a pas eu. J'ai même dû racheter une écharpe tricolore. D'ailleurs nous n'avons pas pu trouver plusieurs dossiers et cela a ajouté aux difficultés. Quand nous sommes venus à la mairie après l'élection, le 1er avril, il n'y avait d'ailleurs que la femme de ménage pour nous accueillir. Nous avons dû tout de suite nous attaquer au budget et aux comptes administratifs.

Depuis votre arrivée, quels sont les gros dossiers sur lesquels vous avez travaillé ?

Nous avons créé une cantine. Aujourd'hui, près de 45 élèves la fréquentent sur 85 enfants scolarisés dans la commune. Avec ce service, nous espérons récupérer des enfants scolarisés dans les communes voisines et ainsi assurer le maintien de nos classes.

Nous avons aussi dû mettre en palce la réforme des rythmes scolaires. Nous proposons de vraies activités, comme par exemple du flamenco, et cela est gratuit.

Nous avons formé une super équipe, on travaille bien ensemble et on commence à ressentir le changement dans la commune.

Comment se porte la commune financièrement ?

Nous avons un budget de 817 000 euros pour 1220 habitants. Le problème est que les biens communaux n'étaient pas entretenus. On doit faire face à des frais de maintenance élevés, des fuites dans la toiture de la mairie... Avec notre équipe, nous négocions systématiquement, même pour le prix d'un stylo. Il s'agit de dépenser l'argent au mieux.

Aujourd'hui, quel rapport entretenez-vous avec l'opposition ?

Nous n'avons pas de relation avec l'opposition, mis à part avec Christophe Gaine (trésorier du comité des fêtes, ndlr). Nous voulons travailler par la commune et le groupe d'opposition n'est pas constructif.

Vous rappelez-vous d'un moment particulièrement fort de ce début de mandat ?

Je pense à la venue d'Olivier Paccaud, conseiller régional, à Angy lors de notre cérémonie du 10 novembre. C'était une grande fierté. Tout comme la rencontre avec M. Marini à Compiègne, ou encore Yves Rome (président du conseil général), Anne-Claire Delafontaine (maire de Mouy) ou André Vantomme (vice-président du conseil général).

Comment vous sentez-vous au sein de la communauté de communes du Pays-de-Thelle ?

Cela se passe bien. On arrive à se faire entendre et à dire ce que l'on pense. Nous sommes heureux de travailler avec eux.

Propos recueillis par A. M.

THURY-SOUS-CLERMONT

Le jardin enchanté de «C Gérome»

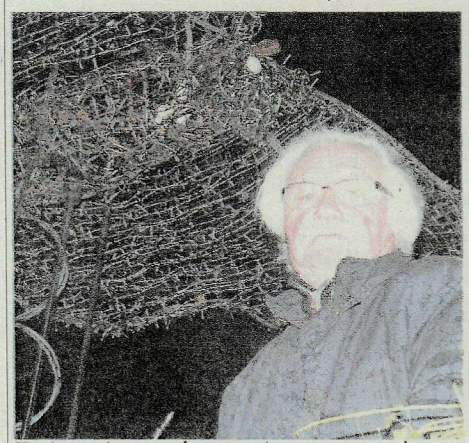

Une impressionnante chauve-souris aux yeux verts plane au-dessus de la tête de son concepteur.

C'est désormais une tradition. Tous les ans, entre début décembre et mi-janvier, le jardin de Claude Gérome, alias «C Gérome», s'illumine de 1000 feux.

Voilà maintenant 13 ans que cet ancien charcutier à la retraite s'est lancé dans la construction de décors illuminés. Le «Moulin Rouge» de Thury-sous-Clermont fait le bonheur des nombreux visiteurs qui se pressent à la porte du passionné, tout comme sa Tour Eiffel dont le sommet culmine à... 10 mètres.

Tous les ans, «C Gérome» s'attaque à la construction d'un nouveau décor. Cette année, c'est une gigantesque chauve-souris mécanique aux yeux émeraude qui virevolte mécaniquement dans les airs au-dessus de son jardin.

«J'ai eu l'idée de la chauve-souris dans l'A380 qui me conduisait à Singapour. Il y avait ces gens suspendus à des fils qui passaient à la télé...» 650 heures de conception et de construction plus tard, le mamifère volant mécanique s'agite dans le ciel thurinois.

«En quatre semaines, j'ai eu près de 10 000 visites», estime ce passionné de 75 printemps qui se considère comme un artiste à part entière. *«Je n'ai pas de sponsor car je ne veux dire merci à personne. Tout est gratuit et mon plaisir c'est de voir les gens heureux.»*

D'ailleurs le livre d'or ne ment pas : *«A travers votre oeuvre, la vie ne peut-être qu'un enchantement»*, peut-on lire.

Les yeux de ce touche-à-tout, bricoleur hors pair, s'illuminent. *«Dès que j'installe les décors, ça devient la ruée vers l'or.»*

Les décors resteront en place jusqu'au 16 janvier. **A. M.**

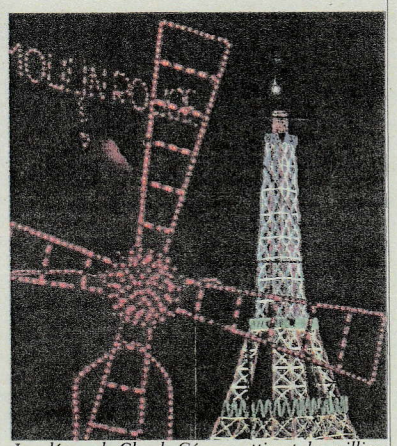

Les décors de Claude Gérome attirent des milliers de visiteurs tous les ans.